

# Deux ans de travaux pour la résidence autonomie

**Les Ponts-de-Cé** — La création de la première tranche de l'établissement remonte à 1977. D'importants travaux de réhabilitation partielle et de surélévation vont lui redonner une nouvelle jeunesse.

## Le projet

Pour les habitants du quartier, la résidence autonomie des Champs-Fleuris, située près du parc de la Guillebotte, représente « **une résidence bien implantée dans son environnement** », selon Édith Chouteau, adjointe aux solidarités et aux ressources humaines. Cette structure, gérée par le centre communal d'action sociale (CCAS) est à la croisée entre le le domicile et l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Elle accueille 95 résidents autonomes qui disposent d'un studio ou d'un deux-pièces, avec la possibilité de bénéficier de locaux communs et de services collectifs.

Un ensemble de travaux va permettre d'améliorer les conditions de travail de l'équipe et d'accueil des résidents. Montant de l'opération : 2 millions d'euros. Deux anciens pavillons, pensés comme des logements de fonction, accueillait des résidents en couple. « **Avec le bailleur Maine-et-Loire Habitat, il est envisagé de rendre ces pavillons,** explique Dominique Gaudichet, directeur du CCAS. **Pour conserver le même nombre de places d'accueil, six nouveaux loge-**



*La résidence autonomie des Champs fleuris va faire l'objet de travaux de rénovation importants.*

PHOTO : OUEST-FRANCE

**ments seront créés en surélévation.** » Cette restructuration offrira également une nouvelle répartition des espaces, en attribuant des locaux

pour l'équipe professionnelle. Une première construction s'élève déjà au-dessus de l'entrée. Elle correspond à la nouvelle cage d'ascenseur

qui permettra d'accéder aux nouveaux logements du deuxième étage. « **Nous serons deux mois sans ascenseur,** annonce Laurence Fougou, adjointe de direction. **Il faudra compter trois jours de travaux par logement.** »

## Sols, isolation, huisserie au programme

Deux années de travaux sont prévues pour réhabiliter les logements existants. Les sols et les huisseries seront changés et l'isolation par l'extérieur mis aux normes.

La vie aux Champs-Fleuris ne s'arrêtera pas pour autant. « **Les animations n'ont jamais cessé en interne pendant cette période de pandémie. Elles ont juste été suspendues lors du premier confinement** », se réjouit Laurence Fougou.

Autre motif de satisfaction : aucun cas de Covid-19 n'a été détecté. « **Ce n'est pas une résidence fermée** », note le directeur du CCAS.

Les bénévoles du quartier, toujours présents pour assurer la sécurité, ont apporté leur soutien aux visites encadrées. « **À compter du 1<sup>er</sup> mai, la restauration sera à nouveau ouverte pour des personnes extérieures qui sont vaccinées.** »